



Ville de
Saint-Hyacinthe

Technopole agroalimentaire

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 774

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **15 décembre 2025** le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 774** modifiant le *Règlement numéro 3 décrétant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la Ville de Saint-Hyacinthe*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 16 décembre 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Me Carole Cousineau'.

Me Carole Cousineau
Greffière par intérim